

Le rapport trimestriel aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc. pour le premier trimestre de 2025, y compris son rapport de gestion et ses états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2025, est accessible sur les sites [greatwestlifeco.com/fr/rapports-financiers](http://greatwestlifeco.com/fr/rapports-financiers) et [sedarplus.com](http://sedarplus.com). Les lecteurs sont priés de se reporter aux rubriques Mode de présentation, Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué pour obtenir de plus amples renseignements sur les informations à fournir.

Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

### Great-West Lifeco annonce des résultats solides pour le premier trimestre de 2025, qui sont attribuables à la croissance dans les secteurs d'activité Gestion du patrimoine et Retraite

- Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 1,0 G\$, ou 1,11 \$ par action, en hausse de 5 % par rapport au premier trimestre de 2024.
- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 860 M\$, ou 0,92 \$ par action, en baisse de 17 % par rapport au premier trimestre de 2024.
- Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à 17,2 %, et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies, à 15,6 %.
- Le ratio du TSAV s'est établi à 130 % et la trésorerie de Lifeco à 2,5 G\$.
- La valeur comptable par action s'est chiffrée à 27,61 \$, en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre.
- La compagnie a racheté 2,1 millions d'actions, conformément à son intention de racheter des actions pour un montant de 500 M\$ en 2025.

Toronto (Ontario), le 7 mai 2025. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de 2025.

« Nous avons affiché de solides résultats au premier trimestre, notamment une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental dans nos secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine », a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Notre exploitation américaine continue d'être la principale source de cette croissance, grâce à ses solides entrées nettes attribuables aux mandats remportés au titre des régimes de retraite et à l'essor de ses souscriptions liées aux transferts. Bien que la volatilité des marchés soit élevée, les activités principales continuent d'afficher de bons résultats, et nos ambitions de croissance demeurent bien soutenues par notre capital généré et notre bilan, qui sont solides. »

#### Principaux points saillants financiers

Bénéfice	Trimestre		
	T1 2025	T4 2024	T1 2024
Bénéfice fondamental <sup>1</sup>	1 030 \$	1 115 \$	978 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	860 \$	1 116 \$	1 031 \$
Bénéfice net	860 \$	1 116 \$	960 \$
<b>Bénéfice par action</b>			
Bénéfice fondamental par action <sup>2</sup>	1,11 \$	1,20 \$	1,05 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	0,92 \$	1,20 \$	1,10 \$
Bénéfice net par action	0,92 \$	1,20 \$	1,03 \$
<b>Rendement des capitaux propres</b>			
Rendement des capitaux propres fondamental <sup>2,3</sup>	17,2 %	17,5 %	17,0 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies	15,6 %	16,7 %	14,6 %

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>3</sup> Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres – activités poursuivies sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

**Le bénéfice fondamental<sup>1</sup> pour le premier trimestre s'est chiffré à 1 030 M\$, ou 1,11 \$ par action ordinaire, en hausse de 5 %, comparativement à 978 M\$ il y a un an.** Ces résultats reflètent la hausse du bénéfice fondamental de nos secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, qui découle principalement de la croissance des affaires et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers depuis un an, ainsi que l'amélioration de l'efficacité en matière de charges et de l'incidence des fluctuations des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus, par les réductions de valeur sur trois prêts hypothécaires totalisant 45 M\$, par une provision pour sinistres de 21 M\$ relativement aux feux de forêt en Californie, et par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité.

**Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de 860 M\$, ou 0,92 \$ par action ordinaire, au premier trimestre, comparativement à 1 031 M\$ à l'exercice précédent,** reflète principalement l'expérience défavorable sur le marché, particulièrement en ce qui a trait à la diminution des rendements des actifs immobiliers et aux taux d'intérêt.

### Faits saillants

- Solide performance sous-jacente :
  - Le bénéfice fondamental s'est encore une fois établi à plus de 1,0 G\$, en hausse de 5 % d'un exercice à l'autre, en raison d'une croissance à deux chiffres du bénéfice fondamental dans nos secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.
  - Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à plus de 17 % et devrait continuer de croître, principalement en raison de la solide croissance au sein de notre exploitation américaine, qui est efficace sur le plan de l'utilisation du capital.
  - Le capital généré a été solide et a ainsi contribué à une hausse de 370 M\$ de la trésorerie de Lifeco par rapport au quatrième trimestre de 2024.
- Poursuite du repositionnement du portefeuille vers des activités à forte croissance et efficaces sur le plan de l'utilisation du capital, particulièrement celles des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine :
  - Le total de l'actif des clients<sup>4</sup> s'est établi à plus de 3,0 billions de dollars, dont une tranche de plus de 1,0 billion de dollars représente l'actif géré ou sous services-conseils générant des marges plus élevées.
  - Une forte croissance de l'actif des clients de 13 % a été enregistrée dans tous les marchés des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.
  - Les entrées (sorties) nettes<sup>5</sup> du secteur d'activité Gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne ont augmenté de plus de 300 M\$ par rapport à l'exercice précédent, et de près de 200 M\$ par rapport au trimestre précédent, en partie en raison de la hausse des entrées (sorties) nettes d'Investment Planning Counsel et des fortes souscriptions de fonds distincts.
  - Au sein du secteur d'activité Garanties collectives, la croissance à un chiffre dans la fourchette moyenne s'est poursuivie, tandis que nous maintenons une solide discipline en matière de tarification.
- L'exploitation américaine a continué de réaliser une croissance à deux chiffres du bénéfice :
  - Le bénéfice fondamental de l'exploitation américaine a augmenté de 13 % d'un exercice à l'autre, en raison de la croissance du solde moyen des comptes des clients, des mandats importants remportés au titre des régimes de retraite et de la vigueur continue des entrées (sorties) nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de l'exploitation américaine a augmenté de 32 % au cours du trimestre, par rapport au premier trimestre de 2024.
  - Le rendement des capitaux propres fondamental s'est établi à 18,6 %, en hausse de 50 points de base par rapport au quatrième trimestre de 2024. Le rendement des capitaux propres net – activités poursuivies s'est établi à 16,7 %, en hausse de 90 points de base par rapport au quatrième trimestre de 2024.
  - Au cours du premier trimestre de 2025, le nombre net de nouveaux participants de régime d'Empower s'est chiffré à environ 270 000, soit une augmentation de 1,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2024.
  - Les entrées (sorties) nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine se sont chiffrées à 2,8 G\$ US, principalement en raison de la vigueur continue des souscriptions liées aux transferts, qui ont augmenté de 30 % par rapport à l'exercice précédent.

<sup>4</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>5</sup> Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes et comprend les flux de trésorerie liés aux fonds distincts et aux fonds communs de placement exclusifs et non exclusifs.

- L'approche disciplinée dans la gestion de l'entreprise contribue à la résilience de la compagnie pendant les périodes de volatilité sur les marchés :
  - La solide situation du capital offre une souplesse financière considérable : le ratio du TSAV se chiffre à 130 %, et la trésorerie de Lifeco à 2,5 G\$.
  - Le portefeuille diversifié d'entreprises fait en sorte qu'aucun secteur opérationnel ou secteur d'activité ne représente plus du tiers du bénéfice fondamental<sup>6</sup>.
  - Un apport important au bénéfice est venu de sources qui ne sont pas sensibles au marché dans nos secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.
  - L'approche adoptée en matière de placement est prudente, c'est-à-dire que 93 % des placements sont des actifs à revenu fixe, et 99 % de ceux-ci sont de grande qualité.
  - L'exposition aux catastrophes liées aux conditions météorologiques a été réduite dans nos activités de réassurance, comme en témoigne la provision pour sinistres de 21 M\$ après impôt constituée au premier trimestre de 2025 relativement aux feux de forêt en Californie, malgré les pertes assurées importantes survenues dans le secteur.

<sup>6</sup> À l'exclusion de l'exploitation générale, ainsi que du bénéfice relatif au surplus et des charges et autres – exploitation générale pour chaque secteur.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2025

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025.

	Trimestre		
	T1 2025	T4 2024 (retraité <sup>8</sup> )	T1 2024 (retraité <sup>8</sup> )
<b>Bénéfice fondamental par secteur<sup>7</sup></b>			
Exploitation américaine	365 \$	381 \$	302 \$
Exploitation canadienne	316	362	340
Exploitation européenne	239	260	226
Solutions de gestion du capital et des risques	213	232	205
Exploitation générale	(103)	(120)	(95)
<b>Total du bénéfice fondamental</b>	<b>1 030 \$</b>	<b>1 115 \$</b>	<b>978 \$</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur</b>			
Exploitation américaine	338 \$	333 \$	242 \$
Exploitation canadienne	301	377	391
Exploitation européenne	167	339	216
Solutions de gestion du capital et des risques	184	203	270
Exploitation générale	(130)	(136)	(88)
<b>Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>860 \$</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>1 031 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	–	–	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	–	–	44
<b>Total du bénéfice net</b>	<b>860 \$</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>960 \$</b>

<sup>7</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>8</sup> La compagnie a modifié les classements par secteur et par secteur d'activité pour 2025, ce qui s'est traduit par le retraitement de certains chiffres comparatifs.

## EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 255 M\$ US (365 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 237 M\$ US (338 M\$) pour l'exploitation américaine** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 30 M\$ US, ou 13 %, par rapport au premier trimestre de 2024, principalement en raison de la croissance de l'actif des clients générant des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et de la croissance des activités, ainsi que de l'incidence des synergies de coûts réalisées à la suite de l'intégration de Prudential au cours de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des réductions de valeur de 26 M\$ US après impôt (37 M\$) sur trois prêts hypothécaires commerciaux, ainsi que par une baisse du bénéfice relatif à l'écart découlant de la hausse des taux créditeurs par rapport à l'exercice précédent.

#### EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 316 M\$ et bénéfice net de 301 M\$ pour l'exploitation canadienne** – Le bénéfice fondamental a diminué de 24 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution de la marge sur services contractuels (MSC) comptabilisée découlant de la révision des hypothèses actuarielles au cours du second semestre de 2024, ainsi que des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité au sein du secteur d'activité Garanties collectives, et de la baisse du bénéfice relatif au surplus attribuable au recul des rendements à court terme. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des honoraires découlant de la forte croissance de l'actif au sein des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, ainsi que par la croissance interne du bloc de polices en vigueur du secteur d'activité Garanties collectives.

#### EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 239 M\$ et bénéfice net de 167 M\$ pour l'exploitation européenne** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 13 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de notre secteur d'activité Gestion du patrimoine en Irlande, qui a profité de la solidité des flux et de l'augmentation des niveaux des marchés boursier. En outre, le bénéfice de l'exploitation européenne a tiré parti de la hausse de la MSC comptabilisée, qui reflète principalement les volumes solides de nouvelles affaires au sein de nos activités de rentes collectives au Royaume-Uni au cours du dernier exercice. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant du transfert de capital à Lifeco.

#### SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 213 M\$ et bénéfice net de 184 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 8 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, car la croissance des activités a été contrebalancée en partie par les pertes liées à l'expérience. Les résultats pour le trimestre tiennent compte d'une provision nette pour sinistres estimatifs attribuable à l'incidence des feux de forêt en Californie de 21 M\$ après impôt, ainsi que des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des activités d'assurance vie aux États-Unis.

#### DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,61 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 30 juin 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 2 juin 2025.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

## **Rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

La compagnie a précédemment annoncé qu'elle a l'intention d'effectuer des rachats d'actions d'un montant de 500 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, en plus des rachats effectués pour compenser la dilution en vertu de ses régimes de rémunération fondée sur des actions. Ces rachats d'actions dépendent des conditions du marché, de la capacité de la compagnie à effectuer des rachats avec prudence et de l'apparition d'autres occasions stratégiques.

Au cours du premier trimestre de 2025, la compagnie a racheté 2,1 millions d'actions pour un montant de 111 M\$, dont une tranche de 80 M\$ est comprise dans son intention de racheter des actions additionnelles pour un montant de 500 M\$ en 2025.

## **Conférence téléphonique portant sur le premier trimestre de 2025**

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le premier trimestre de Lifeco auront lieu le jeudi 8 mai 2025 à 9 h 30 (heure de l'Est).

La webdiffusion en direct de la conférence téléphonique sera accessible sur le site [Premier trimestre de 2025 – Webémission et conférence téléphonique](#) ou en composant le 1 833 752-3481 (sans frais) ou le 1 647 846-7232 pour les participants internationaux.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique après l'événement en consultant notre site Web ou bien en composant le 1 855 669-9658 (sans frais au Canada) ou le 1 412 317-0088 (sans frais aux États-Unis) et en utilisant le code d'accès 9089756.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

## **GREAT-WEST LIFECO INC.**

Great-West Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower et d'Irish Life. Ensemble, nous fournissons des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties offert par l'employeur et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 mars 2025, le total de l'actif des clients de Great-West Lifeco s'établissait à plus de 3 billions de dollars.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO, et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez le site [greatwestlifeco.com/fr](http://greatwestlifeco.com/fr).

## **Mode de présentation**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Lifeco pour la période close le 31 mars 2025 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

## **Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives**

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent communiqué de presse. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, ainsi que les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges prévues au titre de la transformation et des économies annualisées prévues au chapitre du bénéfice fondamental connexes, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt minimum mondial et nos attentes quant à l'incidence de cet impôt sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes.

Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux ambitions de la direction en matière de croissance du bénéfice fondamental. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans les documents déposés par la compagnie auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2024 de la compagnie, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 5 février 2025, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

**Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR**

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré seulement », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « bénéfice annualisé au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio d'efficacité », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

**Sources et renseignements :**

**Relations avec les médias :**

Tim Oracheski  
204 946-8961

[media.relations@canadavie.com](mailto:media.relations@canadavie.com)

**Relations avec les investisseurs :**

Shubha Khan  
416 552-5951

[shubha.khan@canadavie.com](mailto:shubha.khan@canadavie.com)

**POINTS SAILLANTS FINANCIERS** (non audité)  
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

**Principales données financières consolidées**

	<b>Aux et pour les trimestres clos les</b>		
	<b>31 mars 2025</b>	<b>31 déc. 2024</b>	<b>31 mars 2024</b>
Bénéfice fondamental <sup>1</sup>	<b>1 030 \$</b>	1 115 \$	978 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies <sup>2</sup>	<b>860</b>	1 116	1 031
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	<b>860</b>	1 116	960
Par action ordinaire			
De base :			
Bénéfice fondamental <sup>3</sup>	<b>1,11</b>	1,20	1,05
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	<b>0,92</b>	1,20	1,10
Bénéfice net	<b>0,92</b>	1,20	1,03
Dividendes versés	<b>0,610</b>	0,555	0,555
Ratio de distribution fondamental <sup>3</sup>	<b>55,0 %</b>	46,3 %	52,9 %
Ratio de distribution <sup>2</sup>	<b>66,3 %</b>	46,3 %	54,4 %
Ratio d’efficience <sup>3</sup>	<b>56,7 %</b>	56,7 %	57,9 %
Valeur comptable par action ordinaire <sup>2</sup>	<b>27,61 \$</b>	27,17 \$	24,74 \$
Rendement des capitaux propres fondamentaux <sup>3</sup>	<b>17,2 %</b>	17,5 %	17,0 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies <sup>2</sup>	<b>15,6 %</b>	16,7 %	14,6 %
Ratio de levier financier <sup>4</sup>	<b>28 %</b>	29 %	30 %
<b>Total de l’actif selon les états financiers</b>	<b>804 144 \$</b>	802 163 \$	736 722 \$
Total de l’actif géré ou sous services-conseils <sup>1</sup>	<b>1 013 530</b>	1 006 384	917 836
Total de l’actif administré seulement <sup>2</sup>	<b>1 993 588</b>	2 026 945	1 738 875
Total de l’actif des clients <sup>1</sup>	<b>3 007 118</b>	3 033 329	2 656 711
Total de l’actif administré <sup>1</sup>	<b>3 238 101</b>	3 266 298	2 855 164
<b>Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)</b>	<b>13 666 \$</b>	13 368 \$	13 047 \$
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>33 091 \$</b>	32 654 \$	30 239 \$
<b>Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie<sup>5</sup></b>	<b>130 %</b>	130 %	129 %

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>4</sup> Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

<sup>5</sup> Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d’Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements.

## BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora Asset Management). Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité des premier et quatrième trimestres de 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025.

### Bénéfice fondamental<sup>1</sup> et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)<sup>1</sup></b>			
Exploitation américaine	365 \$	381 \$	302 \$
Exploitation canadienne	316	362	340
Exploitation européenne	239	260	226
Solutions de gestion du capital et des risques	213	232	205
Exploitation générale	(103)	(120)	(95)
<b>Bénéfice fondamental de Lifeco<sup>1</sup></b>	<b>1 030 \$</b>	<b>1 115 \$</b>	<b>978 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes <sup>2</sup>	(91) \$	38 \$	107 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction <sup>2</sup>	(32)	16	(1)
Autres incidences non liées aux marchés <sup>3</sup>	(47)	(53)	(53)
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>	<b>(170) \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>53 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies<sup>2</sup></b>			
Exploitation américaine	338 \$	333 \$	242 \$
Exploitation canadienne	301	377	391
Exploitation européenne	167	339	216
Solutions de gestion du capital et des risques	184	203	270
Exploitation générale	(130)	(136)	(88)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco<sup>2</sup></b>	<b>860 \$</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>1 031 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	44
<b>Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>860 \$</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>960 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales.

## **MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR**

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

### **Bénéfice fondamental (perte fondamentale)**

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

## Lifeco

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024	31 mars 2024
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>1 030 \$</b>	<b>1 115 \$</b>	<b>978 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(113) \$	59 \$	136 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	22	(21)	(29)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(42)	21	3
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	(5)	(4)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1</sup>	(13)	(34)	(67)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	3	4	18
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(51)	(51)	(50)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	14	14	12
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt) <sup>1</sup>	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	14	34
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(219) \$	(5) \$	22 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	49	6	31
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>860 \$</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>1 031 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	44
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>860 \$</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>960 \$</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

## Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>365 \$</b>	<b>381 \$</b>	<b>302 \$</b>
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	2 \$	(6) \$	(3) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	1
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1</sup>	(1)	(19)	(44)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	5	12
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(38)	(37)	(34)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	10	9	8
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>338 \$</b>	<b>333 \$</b>	<b>242 \$</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	44
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>338 \$</b>	<b>333 \$</b>	<b>171 \$</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

## Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>316 \$</b>	362 \$	340 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(9) \$	16 \$	93 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	(7)	(26)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	—	9
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(3)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1</sup>	(2)	(5)	(23)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	1	1	6
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(6)	(6)	(7)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	2	2	2
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt) <sup>1</sup>	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	14	—
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>301 \$</b>	377 \$	391 \$

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

## Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>239 \$</b>	260 \$	226 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(47) \$	55 \$	(15) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	11	(9)	3
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(32)	26	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	(6)	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1</sup>	(10)	23	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	2	(6)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(5)	(6)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	1	2	1
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) <sup>1</sup>	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	—	7
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>167 \$</b>	339 \$	216 \$

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

## Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental</b>	<b>213 \$</b>	232 \$	205 \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(35) \$	(23) \$	49 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	(2)	(4)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	(5)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	1	(1)
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) <sup>1</sup>	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	—	27
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>184 \$</b>	203 \$	270 \$

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

## Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Bénéfice fondamental (perte fondamentale)</b>	<b>(103) \$</b>	(120) \$	(95) \$
<b>Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)</b>			
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(24) \$	17 \$	12 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	(3)	(3)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(9)	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	—	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) <sup>1</sup>	—	(33)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	—	4	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) <sup>1</sup>	(2)	(2)	(3)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat <sup>1</sup>	1	1	1
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>(130) \$</b>	(136) \$	(88) \$

<sup>1</sup> Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

## Actif administré, actif géré ou sous services-conseils et actif des clients

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025 pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

## Lifeco<sup>1</sup>

	<b>31 mars 2025</b>	31 déc. 2024 (retraité)	31 mars 2024 (retraité)
<b>Actif administré</b>			
Actif géré ou sous services-conseils	<b>1 013 530 \$</b>	1 006 384 \$	917 836 \$
Actif administré seulement <sup>2</sup>	<b>1 993 588</b>	2 026 945	1 738 875
<b>Total de l'actif des clients</b>	<b>3 007 118 \$</b>	3 033 329 \$	2 656 711 \$
Autres actifs au bilan	<b>230 983</b>	232 969	198 453
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>3 238 101 \$</b>	3 266 298 \$	2 855 164 \$
dont : total des actifs au bilan	<b>804 144 \$</b>	802 163 \$	736 722 \$
dont : actif investi	<b>247 807 \$</b>	243 785 \$	227 673 \$

<sup>1</sup> Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora Asset Management qui est inclus dans l'exploitation générale.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le premier trimestre de 2025 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

## RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.